

RC2 / FSPEE 2 SÉCURITÉ DES PERSONNELS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES STRASBOURG

Durée (en heures)

14

Public concerné

Personne encadrant des niveaux 1 intervenant sur site industriel, signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail...). **Matériels nécessaires** : Masque, gants et chaussures de sécurité

Prérequis

Posséder le certificat niveau 1 en cours de validité.

But de la formation

Intervenir sans difficulté sur sites chimiques et industriels en toute sécurité - Parvenir à identifier les risques et les principes généraux de prévention, - Savoir renseigner un plan de prévention en analysant les risques et en prenant compte les différents permis - Connaître et identifier les différents niveaux de responsabilité et leur rôle de chacun dans l'encadrement - Gérer, préparer et organiser le travail de son équipe.

Programme

- Rappels sur les principes de sécurité vu en formation risques chimiques niveau 1.
- Connaître et appliquer la Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »
- Connaître l'ensemble des différents risques.

Connaître les produits chimiques dangereux et pouvoir analyser les risques

- Qu'est ce que signifie un produit chimique dangereux?
- Savoir comment les classer en fonction de leur dangerosité
- Parvenir à maîtriser les différents risques liés aux produits chimiques dangereux (
- incendie, explosion, gaz inertes, toxicité et rayonnement ionisants,, le travail en hauteur,

l'électricité, le bruit, les rayonnements, les manutentions et les travaux à chaud) mais aussi le document unique

- Connaître les dangers pour la santé (voies de pénétration) et pour l'environnement
- Connaître Les conséquences des accidents du travail ainsi que la Délégation de pouvoir.

Comment repérer les produits chimiques dangereux

- Comprendre l'étiquette de danger
- Comprendre et pouvoir utiliser la fiche de données de sécurité (rôle et contenu)
- Connaître les produits chimiques dangereux : les cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR).

Comment prévenir/anticiper les risques professionnels

- Connaître la notice de poste qui est l'information sur le poste de travail (art R 4412-39 du code du travail) et pouvoir évaluer les risques
- Connaître parfaitement les équipements de protection individuelle et collective
- S'organiser pour le stockage
- Repérer les équipements de secours
- Retenir les consignes en cas d'urgence
- Savoir traiter les déchets en respectant l'environnement

La formation est dispensée par des formateurs experts dans le domaine Les supports utilisés en formation : vidéo projection, exposés et échanges Un document est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation synthétisant les divers exposés Un contrôle des connaissances individuel est effectué à la fin du stage (QCM et questions ouvertes dont certaines sont éliminatoires). Si réussite à l'évaluation, un certificat de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation pour une validité de 4 ans.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.